

# **COMITÉ TECHNIQUE DU 17/11/2020**

## **REPORT AU 26/11/2020**

### **POINT N°4 – N.R.P.**

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, notre liste d'union CFDT/CFTC et l'ensemble des organisations syndicales s'étaient mobilisées contre ce projet de restructuration du réseau dès son origine en soulignant un manque de clarté sur les moyens qui seraient mis en place pour y parvenir et une dégradation de la qualité du service public que, la DGFIP et vous, allez proposer aux usagers.

En motifs principaux de ce refus on pourrait citer, dans une liste non exhaustive : la désertification de nos services dans les zones rurales, les incohérences entre les chiffres diffusés sur les masses de travail à transférer et la possibilité de les absorber au regard du manque de moyens humains, l'effet psycho-social induit par ces importants changements, les risques encourus par les agents qui suivront leurs missions à l'occasion des déplacements qu'ils vont devoir accomplir pour rejoindre leur nouveau lieu de travail, le temps de trajet, le coût du stationnement, etc...

En consultant les documents transmis tout semble pourtant, à vos dires, aller pour le mieux alors que bien des incertitudes pèsent encore sur les points précédemment énoncés.

Localement bien des choses ne sont pas abouties ou restent encore sans réponse. Il ne s'agit pas pour nous d'entériner un projet d'installation qui fait l'objet de nombreuses remarques ou de manquements signalés par les représentants du personnel.

De plus, nous avons demandé que cessent les suppressions d'emplois, le temps au moins d'absorber ces futurs schémas d'organisation et dans l'attente aussi qu'un gain réel au niveau des tâches à accomplir ne soit dégagé par ces regroupements.

### **Sur ce point nous n'avons pas été entendus !!**

Malgré cette crise sanitaire anxiogène et sans précédent, la DGFIP entend bien faire aboutir son projet NRP en poursuivant coûte que coûte le regroupement de ses personnels.

Aujourd'hui à l'heure où la distanciation physique est de mise et alors même que faute de matériel, le pourcentage de télétravailleurs n'atteint pas les objectifs fixés par la DGFIP, nous pensons plus que jamais que la période est mal choisie.

Dans ces conditions vous comprendrez que nous ne pourrions pas donner un avis favorable sur le point N.R.P. à l'ordre du jour de ce Comité Technique ; instance où le poids du dialogue social est de plus en plus inexistant.